

5) Pôle Ingénierie Services Urbains – Direction de la Mobilité et des Transports – Service Mobilité Urbaine : Mobilité – Service autopartage – Création du service public – Choix du mode de gestion – Principes de la délégation de service public (avis);

Par le passé, la CGT a toujours souhaité favoriser la création de nouveaux services ou de nouveaux métiers et dénoncer cette privatisation à la sauce « Service Public » par l'intermédiaire de vote défavorable à toute délégation de service public.

Cela n'est peut-être pas étranger à ce que vivent les Services Publics en général et l'approche du 9 mai prochain.

Pour autant, ce sujet d'autopartage interroge à plusieurs égards :

- Vous évoquez l'activité exercée par la SEM Citédia Services et juste après vous écrivez une difficulté à définir un modèle économique permettant d'atteindre un résultat positif tout en développant sur une dynamique laissant penser à un équilibre financier atteignable ? Nous aurions bien aimé avoir des simulations financières quand même.
- Comme d'habitude vous nous proposez une comparaison rapide des différents modes de gestion possibles sans vous arrêter suffisamment sur la régie,

Il nous semble que la SPL doit être « sous contrôle ». Quels vont être les moyens humains mis en œuvre ? Nous avons des retours sur le « contrôle » de la SPL Destination Rennes qui laisse apparaître un « contrôle » beaucoup trop « lâche ».

- Sur les caractéristiques, pourquoi se cantonner aux véhicules électriques pour une partie d'entre eux ? Pourquoi ne pas être volontaristes ou volontaires et demander d'autres modes tels que l'Hydrogène ? Nous sommes en Bretagne, nous consommons plus d'électricité que nous en produisons. Nous devrions savoir quelles sont les contraintes liées au démantèlement d'une centrale nucléaire. Visions plus loin et arrêtons de détruire la planète avec des véhicules à batteries. D'autant que leur coût va vite générer un surcoût des voitures ce qui entrainera ce type d'initiative à sa perte.
- Pour autant, l'autopartage nous apparaît comme une très bonne initiative qui doit être accompagnée de beaucoup d'autres pour arriver à un équilibre :
 - o Une forte augmentation du prix du pétrole. Nous n'avons pas la main là-dessus mais grave ou à cause des annonces des États Unis envers l'Iran, cela va nous aider,
 - o Une forte diminution du nombre de place de stationnement (légèrement évoqué page 4/5 du rapport) mais cela risque d'entraîner la SPL Citédia Métropole dans des difficultés financières,
 - o Une forte augmentation du cout du stationnement avec les mêmes conséquences qu'avec la diminution du nombre de places.

En conclusion, nous sommes favorables à la création du Service Public d'Autopartage mais il doit comporter plus de contraintes vers les utilisateurs obsessionnels de véhicules individuels pour fonctionner.

Pour une fois, sur une question de Délégation de Service Public, nous nous abstenons et espérons pouvoir avoir plus de renseignements sur le modèle économique et le contenu de l'avenant qui sera proposé.

Cela ne doit pas rester qu'une volonté d'un peu de couleur écologique.

C'est une réelle question de société qui doit être prise au sérieux et accompagnée d'autres initiatives et porté à la connaissance du plus grand nombre à travers une communication adaptée.

Mais sur la communication, je ne me fais pas de souci, vous savez faire.